

— Les Canadiens se réjouissent de l'établissement de relations culturelles, politiques et économiques avec les pays qui partagent notre langue et nos traditions. C'est d'ailleurs pour ce motif que nous collaborons avec nos partenaires de la Francophonie et du Commonwealth. Ces échanges sont profitables et enrichissants pour tous les Canadiens. Comme vous le savez, avant de venir au Nigeria, j'ai rendu visite à vos voisins de l'Afrique de l'Ouest, la Guinée, le Mali et le Cameroun, également pour y promouvoir la coopération.

Cette attitude traduit la double vocation du Canada, nation bilingue, et caractérise nos relations avec l'Afrique de l'Ouest. Elle nous amène également à nous intéresser de près à l'effort que vous déployez en vue de consolider la coopération au sein de l'Afrique de l'Ouest.

— Enfin, certaines questions clés découlent de l'adhésion fondamentale de notre société au principe de la justice sociale, notamment la libération politique et les relations Nord-Sud. J'y reviendrai tout à l'heure.

Il n'y a pas de doute, Monsieur le Directeur général, que vous-même et d'autres spécialistes des affaires nigérianes, pourriez nous exposer des objectifs semblables de la politique étrangère de votre pays. Peut-être s'agit-il d'éviter ou de régler un conflit dans la région, ou de soutenir le prix et le volume de vos exportations de pétrole, ou encore de trouver des débouchés pour vos produits tropicaux.

Cette dernière question a d'ailleurs été soulevée au cours de ce voyage. Je rappellerai que les produits du cacao ont été intégrés par le Canada dans son système général de préférences tarifaires par suite des démarches du Nigeria et d'autres producteurs. La signature de l'accord économique et la création d'une Commission économique conjointe, l'un des sommets de ma visite, nous fourniront une tribune où nous pourrions dorénavant soulever et régler les questions du genre, dans le respect de nos intérêts nationaux respectifs.

J'ai évoqué un certain nombre de secteurs d'activité où le Canada et le Nigeria ont la possibilité d'œuvrer chacun dans l'intérêt national, bilatéralement ou avec d'autres pays. Il y en a sans doute beaucoup d'autres. Mais même une liste complète de nos préoccupations immédiates ne suffirait pas à donner une idée cohérente de nos relations extérieures. De toute évidence, il n'est pas possible de faire abstraction de l'environnement international dans lequel nous évoluons.

Le Nigeria, qui se classe au neuvième rang mondial par sa population, est un leader africain aux potentialités économiques considérables dont les intérêts débordent à l'évidence le cadre de l'Afrique. C'est aussi le cas du Canada, un des principaux pays exportateurs, qui entretient des rapports avec de nombreux pays du monde. De quelle manière des pays comme le Nigeria et le Canada peuvent-ils appuyer et améliorer l'environnement international au cours de la décennie ? Tous les pays se préoccupent du faible taux de croissance de leur économie, du niveau élevé du chômage, du ralentissement de la demande de leurs produits ; ils craignent que les obstacles au commerce récemment mis en place n'interdisent à leurs produits l'accès aux marchés étrangers. Parallèlement, d'aucuns se demandent si nos principales institutions internationales, dont les Nations Unies, sont encore capables de régler les différends et de trouver des solutions adéquates.